

Relevé d'échanges du Comité technique « Alpes Sud »

COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE LA MOBILITE ALPES

25 JUIN 2020- VISIOCONFERENCE

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Cyril PHILIS (responsable du service Contrats et Performance)

Eric SALIOU (responsable du service Desserte, infrastructure, matériel)

Services du siège et des antennes : Claire Byczek, Zakia BOUDIA, Aurélie GREGOIRE

SNCF Voyageurs Sebastien HERVIER, Arnaud COLOMBO, Caroline DOMENECH

SNCF Réseau : Gerald CASTANO

Associations d'usagers :

ADTC Grenoble/FNAUT AURA : François LEMAIRE

ADTC Grenoble : Emmanuel COLIN DE VERDIERE

ADTC se déplacer autrement : Alexis GRABIT

ADUT : Patrice BELVEGUE

Association Grenoble-Veynes-Gap : Robert CUCHET

Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes : Nicole TAGAND

APF : Chantal VAURS

FNE : Anne LASMAN-TRAPPIER

DREAL : Gilles CHEVASSON

Introduction

Support de présentation - voir pièce jointe

La Région introduit la réunion qui se tient exceptionnellement en format de visio-conférence. Elle en précise les objectifs à savoir :

- d'engager le cycle de concertation 2020
- de faire un point à date à la sortie de la crise sanitaire sur le contexte du transport régional
- de présenter les évolutions de services à venir (SA 2021) et projet SA 2022
- d'identifier les points saillants de préoccupations pour suites donner

Le comité Alpes a été scindé en 2 réunions techniques de 3h :

> **Le Comité Alpes NORD** sur le secteur de la Savoie et de la Haute-Savoie le 16 juin ;

> **Le Comité Alpes SUD** sur le secteur de l'étoile ferroviaire Grenobloise le 25 juin.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Plans de reprise TER et transports interurbains
2. Bilan 2019 TER
3. Service Annuel TER 2021 et orientations pour le Service Annuel 2022
4. Autres actions de la Région – pour information

La Région indique que les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) sont associées à ce cycle de concertation et ont reçu un support de concertation ajusté pour d'éventuels retours/remarques.

Les établissements scolaires seront également informés – via l'envoi d'un message spécifique à l'automne 2020- des modifications d'horaires et de desserte sur les lignes connaissant les évolutions les plus sensibles au SA 2021.

Préambule

La Région engage ce comité technique en dressant un bref point sur le contexte « extraordinaire » de ce cycle de concertation en rappelant notamment :

- L'année exceptionnelle pour le TER de janvier à novembre 2019
- Les mouvements sociaux (grèves) lourdes de décembre 2019 et janvier 2020
- Le confinement et l'urgence sanitaire du 16 mars au 11 mai 2020
- La sortie de confinement et remise en place progressive du service TER depuis le 11 mai 2020.

Elle précise enfin les très fortes incertitudes qui entourent le système ferroviaire et les inévitables impacts qui ne pourront être mesurées que dans les mois ou années à venir.

Présentation (voir éléments en pièce-jointe)

1. PLANS DE REPRISE TER ET TRANSPORTS INTERURBAINS

Éléments relatifs au plan de reprise des transports

<p>ADUT s'interroge sur les dispositions relatives à l'occupation d'un siège sur 2 : sont-elles encore d'actualité ? Pour les TER, les stickers demeurant encore sur certains sièges font que les usagers préfèrent rester debout. L'ADUT souhaite également savoir si le plan de transport sera rétabli à son niveau nominal à l'été 2020 ?</p>	<p>SNCF Voyageurs précise que l'occupation d'un siège sur deux est une préconisation, non une obligation et que les contrôleurs font bien des annonces pour dire qu'il est possible d'utiliser tous les sièges quand nécessaire.</p> <p>SNCF Voyageurs confirme que le plan de transport nominal normal de l'été pourra être atteint d'ici la 1^{ère} quinzaine de juillet.</p>
<p>ADTC souhaite qu'une communication puisse être faite sur les trains à forte fréquentation.</p>	<p>SNCF Voyageurs indique qu'à ce stade les fréquentations sont inférieures aux capacités d'emport. Certaines situations peuvent avoir été compliquées du fait du flottement relatif à la fin de l'occupation d'un siège sur 2.</p>
<p>ADUT signale des difficultés pour les collégiens sur la ligne Saint André le Gaz-Pont de Beauvoisin-Chambéry, du fait de l'absence de remise en service de certains trains le matin.</p>	<p>SNCF Voyageurs indique l'offre n'étant pas encore rétablie à 100%, certaines difficultés peuvent exister.</p>

2. BILAN 2019 TER

Echanges relatifs au bilan TER 2019

<p>ADTC souligne la mauvaise ponctualité sur la ligne Lyon-Grenoble et ne comprend pas l'absence de plan d'action ; elle demande à ce que le prochain Comité de mobilité fasse un focus sur ce point. ADTC appelle que lors du débat NFL il y a un an, la conclusion était qu'il devait y avoir des actions rapides en attendant les grands travaux. Demande un état d'avancement : des conventions avec Réseau, des études lancées ? ADTC indique que, sur le matériel roulant, fin 2019 les trains sont en sous-capacité sur Lyon-Grenoble. Demande ce qui est fait à ce niveau ?</p>	<p>La Région a bien identifié les fortes attentes sur la ligne Lyon-Grenoble. En 2019, les résultats ont progressé et la ligne est sous monitoring et système de bonus-malus financier. La livraison des aménagements en cours en gare de Lyon Part-Dieu est une perspective d'amélioration.</p> <p>SNCF Réseau indique que la livraison des travaux en gare de part-Dieu en Juin 2022 permettront une réelle bouffée d'oxygène « court terme » sur l'axe. SNCF Réseau indique que les études sur l'axe sont engagées et avancées.</p> <p>La Région précise enfin qu'au niveau du matériel roulant, SNCF-Voyageurs se doit de respecter le plan de transport adapté aux besoins : le nouveau système de suivi de l'emport permettra</p>
--	---

	de suivre, train par train, les éventuelles difficultés.
ADTC souhaite avoir un retour d'expérience du dispositif de fiabilisation des horaires au départ des trains dit « H00 »	SNCF Voyageurs indique qu'il s'agit ici d'une procédure interne visant à fiabiliser le respect des horaires afin de limiter les retards. Cette disposition est récente. Avec la crise sanitaire il est encore trop tôt pour en tirer des enseignements. Toutefois, il s'agit d'un levier intéressant pour améliorer la ponctualité.
ADUT relève une ponctualité pour Lyon-Chambéry de 79,9% : demande si ce chiffre intègre les 2 itinéraires (Nord et Sud) et si la Région dispose de la donnée sur l'itinéraire section Lyon-Chambéry via Saint André le Gaz (SAG)	La Région confirme que cette donnée intègre bien les 2 trajets (via SAG et via Ambérieu). L'outil somme tous les trains de la relation avec possibilité d'isoler la donnée par itinéraire. Dans le cas présent le chiffre de ponctualité 2019 Lyon-Chambéry via SAG est de 80,5%

3. SERVICE ANNUEL TER 2021 ET ORIENTATIONS POUR LE SERVICE ANNUEL 2022

La Région a transmis les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2021 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant au SA 2020, avant la réunion. Ces grilles horaires sont des documents de travail : ce ne sont pas des fiches horaires voyageurs définitives. Elles constituent toutefois un support pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Echanges relatifs à la desserte

ETOILE DE GRENOBLE	
ADTC relève des trous d'offre (3h30) sur Valence-Grenoble et Chambéry-Grenoble ; demande comment la Région travaille ce sujet avec Réseau.	La Région a bien connaissance de ces trous de desserte (notamment sur Valence-Grenoble). Leur traitement nécessiterait l'activation de nouveaux services avec une augmentation de la contribution régionale : à ce stade, ces créations ne sont pas prioritaires.
ADTC constate que l'offre sur l'axe Lyon-Valence-Marseille a été remanié (<i>ndlr : l'offre sur l'axe sera refondue en 2021 du fait de la réorganisation des horaires de la Région PACA au SA2021, ce sujet étant traité au comité Vallée du Rhône-Sud</i>). Les correspondances pour Grenoble-Valence à Valence seraient à vigiler.	La Région indique que suite aux décisions de la Région PACA, la priorité a consisté à proposer une adaptation du service permettant de conserver les fonctionnalités du service sur l'axe Lyon-Valence. Ces adaptations modifient les politiques d'arrêts et les origine/terminus des trains. Les correspondances à Valence ne devraient ainsi que peu évoluer : si des difficultés ponctuelles venaient à être identifiées, elles seront à relayer.
ADTC demande si SNCF-Réseau a déjà des indications sur le trafic fret qui pourrait augmenter suite à la mise au gabarit à l'issue des travaux à Voreppe. Ces travaux sont-ils prévus uniquement de nuit ?	SNCF Réseau répond qu'il n'a pas d'information sur l'évolution fret à communiquer à ce stade. SNCF-Réseau confirme le déroulement des travaux de nuit avec également des impacts sur les circulations en journée (ralentissements et

	plages travaux diurne). Des précisions pourront être données dans les premiers jours de juillet.
<p>ADTC relève des soucis pour 2021 qui existaient en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> > un trou de desserte de 1h30 le matin puis 2 trains successifs à 30 minutes. L'ADTC demande que le train de 7h24 le matin au départ Chambéry soit prolongé à SAG pour avoir cadencement à l'heure. > le dernier train pour Lyon est à 21h22 ; pour Valence à 21h31. Ces horaires sont trop tôt. 	<p>La Région prend note de la remarque : à ce stade ces créations d'offre ne sont pas prioritaires.</p>
GRENOBLE-GAP	
<p>Association Grenoble-Veynes-Gap se félicite de l'engagement de travaux à courte échéance. Elle regrette toutefois que l'annonce ait été immédiatement suivi de dégradation des services sur la ligne (grèves début 2020 puis crise sanitaire). Compte-tenu des circonstances, les travaux auront-ils bien lieu à compter de décembre 2020 ou seront-ils décalés ? Y aura-t-il un Comité de suivi des travaux (associations, élus, techniciens) ?</p> <p>Pour les horaires 2020, l'association constate une situation dégradée, avec de nombreux cars de substitution. Ceux-ci pourraient-ils partir d'Europôle plutôt que de la gare routière ?</p> <p>Les horaires sont quasiment cadencés sauf pour les trains du samedi. Pourquoi n'y a-t-il pas de grille régulière du lundi au dimanche ?</p>	<p>SNCF Réseau confirme que les travaux en décembre 2020 auront bien lieu. SNCF-Réseau indique qu'il n'y a pas de comité de suivi des travaux qui soit prévu.</p> <p>La Région précise que les travaux conduiront à limiter les trains à Clelles en 2021, puis à Vif en 2022. Un plan de transport global trains + cars sera proposé d'ici la fin de l'année.</p> <p>La Région précise qu'il y a bien une gouvernance technique des travaux avec les co-financeurs. Elle propose un reporting dans le cadre des comités de concertation qui pourront être un lieu de relai d'informations.</p> <p>En 2020, l'état de la ligne étant dégradé, de nombreux services routiers sont mis en place. SNCF-Voyageurs pourra étudier leurs terminus les plus adaptés aux besoins.</p>
<p>Association Grenoble-Veynes-Gap souhaite des éléments concernant la date de mise en service de la nouvelle gare de Pont de Claix. Elle demande si la gare actuelle sera supprimée ou si elle deviendra une halte ?</p>	<p>La Région indique que pour la gare de Pont de Claix, les études sont en cours. L'objectif est de créer un pôle multimodal avec mise en service à échéance 2023. La nouvelle halte se substituera à l'ancienne qui conserverait sa fonction fret.</p>
<p>L'ADTC s'interroge sur la vieille signalisation CAPI : elle note qu'il était mentionné une incertitude au sujet de la pérennité au-delà de 2022 et demande à être rassurée sur ce point. Elle rappelle également qu'il est nécessaire de travailler les horaires en fonction des correspondances TGV à Grenoble et également pour Briançon et Sisteron. L'offre serait également à étoffer à l'issue des travaux.</p>	<p>La Région indique que des études préliminaires sur l'évolution de la signalisation sur l'axe sont engagées. Le système CAPI sera obsolète en 2022. SNCF-Réseau le remplacera à minima par un système CAPI « modernisé ». Toutefois celui-ci ne saura pas répondre aux évolutions d'offre envisagées. Des études visant à proposer un système plus performant sont en cours.</p>

4. AUTRES ACTIONS DE LA REGION

Echanges relatifs aux autres actions menées par la Région

<p>L'ADTC constate que les guichets de Giers sont fermés jusqu'au 30 août. Elle demande la date de réouverture de ces guichets.</p>	<p>La Région indique qu'au 16/06, il restait 16 gares à rouvrir, dont celle de Giers.</p> <p>SNCF Voyageurs confirme que les guichets de Giers doivent bien ré-ouvrir. A ce stade dans quelques gares, dans ce contexte de crise sanitaire, il y a des difficultés de personnel.</p>
<p>L'ADTC note une évolution probable de la tarification sur les TER suite à la mise en place de la liberté tarifaire de la Région Sud pour ses TER.</p>	<p>SNCF Voyageurs indique que la Région Sud a décidé de ne plus appliquer la dégressivité kilométrique sur la part TER quand il s'agit d'un titre TGV+TER. Ce choix issu de la liberté tarifaire en Région SUD n'impacte pas les titres TER AURA ou TER « secs ». En revanche, cela pourrait occasionner des tarifs plus élevés pour les ventes combinées TER+TGV. La Région regrette par ailleurs ne pas avoir été informé en amont de cette décision de la Région SUD.</p> <p>La Région indique travailler les accords de réciprocité tarifaire sur le TER afin de pouvoir accepter les titres de la Région SUD sur les TER de la Région AURA (et inversement des titres AURA sur les TER de la Région Sud).</p>
<p>L'ADTC s'interroge sur les travaux de mise en accessibilité et de traitement des passages à niveaux (PN) dangereux (PN de Grenoble), notamment pour les services scolaires.</p>	<p>La Région précise que la consigne globale consiste à éviter la circulation des cars et des cars scolaires tout particulièrement sur les PN. Un plan de traitement des PN « sensibles » en Région est par ailleurs en cours.</p>

CONCLUSION

La Région note les points ci-dessous en synthèse des échanges afin de les relayer à la Vice-Présidente en vue du prochain comité de mobilité Alpes qui se tiendra à l'automne 2020 :

Des sujets généraux à l'échelle du comité :

> **l'information voyageurs lors de situations perturbées.** Les participants soulignent le besoin de disposer d'un plan de transport fiable, sur une semaine (et non à J-1 17h). Ils demandent aussi à bénéficier au plus tôt d'une plate-forme pour les indemnités liées à la période (cette plate-forme ayant tardée à être déployée).

Des sujets territorialisés :

- Besoins de visibilité sur la programmation des travaux Grenoble-Veynes-Gap ainsi que concernant plan de transport de substitution 2021-2022.
- Fiabilisation de la qualité de service (suppressions/ponctualité/emport) sur l'axe Lyon-SAG-Grenoble et besoin de visibilité sur les travaux envisagés.

Un compte-rendu des échanges sera envoyé par courriel aux participants et déposé sur la plateforme Civocracy.

La Région remercie les participants pour leur implication. Elle souligne le rôle pivot/relais des associations afin d'identifier les sujets majeurs afin que la Région et les transporteurs puissent y apporter des réponses adaptées.